



La CGT vous souhaite une bonne année

2024

et s'est remise au travail pour défendre l'intérêt de tous les agents



CAP Solidarité : Poker menteur?



Depuis la réunion du 17 Janvier 2024 avec l'administration, notre syndicat y voit plus clair sur l'intérêt de cette réorganisation qui conduit à une baisse de la qualité du service rendu et à une dégradation des conditions de travail : L'objectif étant aujourd'hui de remplir les MDS...

Avec ce projet, ce n'est pas que la vie professionnelle qui est malmenée, c'est la vie privée qui va être bouleversée !

La CGT s'oppose à cette réorganisation dans ces conditions et exige :

- La Titularisation de tous les agents contractuels du social.
- Davantage de MDS ou leur déplacement (Evrecy, Trévières, Villers B, Trouville)
- La créations de 25 postes (TMS-SMS-psychologues-puéricultrices- sages femmes- instructeurs-volants)
- S'oppose à la suppression des indemnités de mobilité pour Lisieux, Vire, Bayeux, Ouistreham et Lisieux).
- Une IFSE attractivité pour les territoires périphériques enclavés (Isigny, Vire, Condé, Livarot et Honfleur).
- Revendique une mobilité assouplie (choix, géographie et souhaits personnels).
- De vrais locaux et bâtiments pour accueillir les usagers et agents : non au camping et aux bungalows !



A la demande des salariés et face à cette déconsidération, **LA CGT** prend ses responsabilités et a déposé un préavis de grève courant sur le mois à partir du **05 février 2024**.

La CGT appelle l'ensemble des agents à faire grève et incite les Travailleurs médico-sociaux, Rédacteurs, Instructeurs, Encadrants, Psychologues, Médecins, Sage femme, Assistants familiaux, Contractuels et Titulaires à manifester :

Lundi 05 Février 2024 à 11H devant l'hôtel du département !

**Profitons du vote du budget pour exiger d'autres moyens en informant les Calvadosiens!
Venez nombreux exprimer votre indignation !**

Avec la CGT, sur les routes, on avance!

Depuis 2021, la CGT milite pour l'égalité de traitement pour les agents des routes! Qu'il s'agisse d'une heure avant Noël ou de la rentrée scolaire!

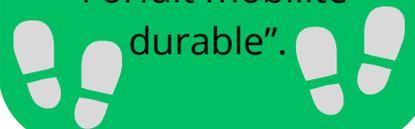
La direction accepte le principe d'utiliser le compteur d'heures pour que les agents puissent prendre et récupérer une heure pour accompagner leurs enfants.

Face aux 2 épisodes de froid, la CGT félicite tous les agents des routes pour avoir assuré leurs missions avec rigueur dans des amplitudes horaires extrêmement contraignantes. C'est pourquoi, avec l'appui de son union départementale, la CGT demande une prime de risque et la revalorisation des carrières pour ces agents :

[Lien presse ici](#)

Plan de mobilité

La CGT a demandé à ce que les agents qui viennent à pied au travail et marchent plus de 2 KM puissent bénéficier de la prime "Forfait mobilité durable".



Assistant familiaux

Le 29 janvier a lieu la première réunion de travail officielle pour les Ass-fam sur les items suivants :

- Les charges d'entretien particulières (prise en charge d'enfants en bas âges, traitements anti-poux...)
- Les attentes de la collectivité en terme d'activités proposées par les assistants familiaux ;
- La gestion des avances de frais importantes et l'accélération des remboursements ;
- Les « réprimandes » en cas d'absence d'activités payantes pendant les congés ;
- L'optimisation des coûts des déplacements quand plusieurs enfants d'une fratrie sont séparés ;
- La mise en place d'enquêtes administratives préalables au retrait d'agrément ;
- La formation (notamment continue) ;
- L'écoute psychologique en cas de retrait d'enfant ;
- Un diagnostic des risques psycho-sociaux ;
- Participation des Ass fam à l'équipe pluridisciplinaire
- L'intégration des Ass fam à la collectivité.

NEW

NOUVEAUTE



A partir du 30 janvier tous les 15 jours, le mardi après-midi une permanence est assurée pour les assistants familiaux au local Syndical CGT blvd Bertrand à CAEN.

Vous pouvez venir de façon anonyme

Ligne directrice de gestion: **Carrière, Avancement et promotion**

Seule la CGT s'est opposée au document proposé par l'administration lors du CST du 19 janvier. Celui-ci bloque les carrières de certains et favorise d'autres. Ce document est encore trop arbitraire et manque d'objectivité dans la hiérarchisation de ses critères.

La CGT a demandé à ce que le travail des agents, la réussite à un examen professionnel soit reconnue pour évoluer.

Par ailleurs, malgré l'allongement des carrières et la durée du travail due à la réforme des retraites, l'âge reste un critère méprisé dans ce document.

La CGT a voté contre et demande la réintroduction des CAP pour l'avancement de grade et la promotion.

Nationalement, la CGT œuvre pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et la réforme des retraites!



Collège : Revendications !

Depuis le mouvement de grève du 20 novembre 2024, la CGT maintient sa demande de gratuité des repas pour les agents des collèges. Il s'avère que tous les agents ne perçoivent pas les Tickets restaurant correspondant à leurs jours de permanence : contactez nous!

Face à l'augmentation des personnels contractuels en situation précaire, la CGT demande à ce que les agents des collèges bénéficient du même protocole que pour les agents des routes : Stagiairisation après 2 années de contrat.

Sans syndicat fort



AUTONOMIE et tarification



Ce dossier, présenté aux représentants du personnel le 19 janvier en CST est immature. Face au manque de concertation, avec les agents concernés et les représentants du personnel, la CGT, suivi par la FA fpt a demandé le report du vote de ce dossier.

Malgré l'opposition farouche de ces deux syndicats à se prononcer sur ce projet opaque, l'UNSA s'est abstenue laissant le projet se faire sans une concertation concrète avec les agents.

Avec la

